



PLAN DE COMMANDITE ET D'EXPOSANT

32^E CONGRES DE LA FEDERATION DES KINESIOLOGUES DU QUEBEC

30 avril au 2 mai 2020
Hôtel Universel, Centre de congrès, Rivière-du-Loup (QC)

MOT DE LA PRÉSIDENTE D'HONNEUR

Quel privilège pour moi d'être la présidente d'honneur de votre congrès annuel de la Fédération des Kinésiologues du Québec! Vous qui êtes, les spécialistes de l'activité physique et du corps en mouvement. Le corps, cette machine complexe qui souvent nous questionne, tantôt nous comble, nous permet de se surpasser et parfois nous oblige à trouver la solution pour le traiter, le soulager. Votre travail fait toute la différence dans le quotidien de tous ceux qui, par le biais de l'activité physique, souhaitent atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés en prévention, en réadaptation et en performance.

Le sport fait partie intégrante de ma vie depuis fort longtemps. Athlète de haut niveau pendant 22 ans, aujourd'hui encore je demeure impliquée pour que le sport progresse de manière juste et éthique tout en inspirant de saines habitudes de vie.

Il me fait donc grand plaisir d'adhérer et de soutenir votre engagement quant à la promotion de l'activité physique.

Merci d'être les acteurs de premier plan pour nous accompagner et nous encourager à bouger!

Bon congrès à tous,

Marie-Pier Boudreau-Gagnon,

Docteure en pharmacie et athlète olympique

MOT DU COMITE ORGANISATEUR

Très chers exposants et entreprises,

Au nom du comité organisateur du 32^e Congrès de la Fédération des kinésiologues du Québec (FKQ), il nous fait plaisir de vous convier à ce regroupement annuel sous le thème « Ensemble créons le courant ». Cette édition est une occasion pour les kinésiologues de s'adapter aux nouvelles tendances émergentes, aux nouvelles lignes directrices scientifiques, tout comme à la clientèle vieillissante avec son lot de défis de santé.

Nous espérons qu'avec votre expertise et votre participation vous saurez contribuer à soutenir nos kinésiologues dans les diverses sphères d'intervention, telles : la prévention et la promotion des saines habitudes de vie, la réadaptation, la performance de haut niveau, le conditionnement physique, la santé en milieu de travail, etc.

Ce Congrès se veut aussi un événement pour vous permettre de participer à l'émergence de cette jeune profession au sein de la population. C'est une réelle opportunité d'avoir accès à une clientèle cible toute regroupée sous le même toit ! De plus, vous pourriez avoir la chance de trouver des porte-paroles ou de futurs ambassadeurs de première ligne pour vos produits et services. Quoi demander de mieux !

La formation et le réseautage sont des éléments forts d'un congrès, mais nous voulons aussi qu'ensemble nous soyons le moteur du changement positif en activité physique ; et vous, voulez-vous en faire partie ? Nous sollicitons votre appui et nous vous présentons donc avec enthousiasme notre plan de commandites du 32^e Congrès de la Fédération des kinésiologues du Québec.

En espérant vous compter parmi nos commanditaires pour ce grand événement.

Mille mercis de nous supporter et de contribuer au déploiement de notre profession !

Le comité organisateur

La Fédération des kinésiologues du Québec

Université de Montréal
Département de Kinésiologie
Case Postale 6128 succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Téléphone : 514 343-2471
Courriel : info@kinesiologue.com

Le comité organisateur vous remercie de contribuer au succès du 32^e congrès de la Fédération des kinésiologues du Québec.

Pour toute information veuillez nous contacter à : akeq.com.kinesiologue@outlook.com



LE KINESIOLOGUE

Le kinésologue est un professionnel de la santé, spécialiste de l'activité physique, qui utilise le mouvement à des fins de prévention, de traitement et de performance. Par le biais d'une intervention personnalisée et sécuritaire en activité physique, contribue au maintien ou à l'amélioration de la santé des individus.

LA FEDERATION

La Fédération des kinésologues du Québec (FKQ) est un organisme sans but lucratif, regroupant plus de 1600 membres, dont plus de 1050 kinésologues accrédités. Les kinésologues membres de la Fédération offrent des services professionnels dans le domaine de l'activité physique et du mieux-être.

Sa mission et ses objectifs

La mission de la Fédération est de protéger la population en matière de services professionnels offerts dans les secteurs de l'activité physique, du mieux-être et de l'encadrement sportif. Ses objectifs sont de promouvoir une intervention en activité physique, sécuritaire et de qualité, afin de protéger le public et de contribuer au maintien ou à l'amélioration de la santé des individus. La Fédération regroupe les kinésologues du Québec au complet. Elle permet de les représenter auprès d'organismes professionnels et de différentes instances publiques et parapubliques, de favoriser la coopération et la communication entre ses membres et autres professionnels de la santé et de veiller à leur formation continue.

Pour mener à bien sa mission, la FKQ

- S'assure que chacun de ses membres répondent à des exigences requises au niveau académique et professionnel.
- S'assure que chacun de ses membres accrédités respectent le Code de déontologie de la Fédération.
- Informe la population, les organismes et les professionnels concernés de sa mission et de ses principaux objectifs.
- Poursuit les démarches entreprises pour devenir un ordre professionnel afin de mieux protéger le public dans ce secteur d'activités professionnelles.

LE CONGRES

« Ensemble créons le courant »

Chaque année, la Fédération organise un Congrès d'envergure provinciale pour regrouper ses membres sous le même toit. Cette fois-ci, pour la première fois, c'est dans l'Est-du-Québec (région de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine), sous le thème « **Ensemble créons le courant** » que des conférenciers présenteront les dernières connaissances scientifiques et pratiques. Les conférences toucheront les secteurs de la réadaptation, du conditionnement physique, de la santé au travail (ergonomie), de la prévention et de la promotion des saines habitudes de vie, de la haute performance, de la santé publique pour des populations spéciales en maladies chroniques, ainsi que de la recherche.

Description du slogan

Le courant symbolise, ici, le fleuve qui longe et façonne notre belle région. Le courant signifie aussi les différentes tendances dans le milieu de la science de l'activité physique. Le kinésologue se doit d'être à l'affût de ces tendances. Également, par sa formation spécialisée, le kinésologue est créateur de tendance et de concept novateur dans le milieu de l'entraînement.

Le congrès permettra de faire la promotion des tendances dans le milieu de l'activité physique qui font évoluer la profession de kinésologue au Québec. Il fera également la promotion de la profession du kinésologue comme initiateur de nouvelles tendances et promoteur des meilleures pratiques dans le domaine de l'activité physique.

Le Congrès se tiendra du 30 avril au 2 mai 2020 à l'Hôtel Universel à Rivière-du-Loup.

Nous attendons environ 400 congressistes. Les familles des congressistes pourront bénéficier de l'emplacement privilégié de l'Hôtel Universel ainsi que des attraits touristiques de la belle région du Bas-Saint-Laurent.

INFORMATIONS GENERALES

TITRE : « Ensemble créons le courant »

DATE : 30 avril au 2 mai 2020

LIEU : Hôtel Universel
311 Boulevard de l'Hôtel de Ville,
Rivière-du-Loup, QC G5R 5S4

NOMBRE DE CONGRESSISTES : 400

COMITÉ ORGANISATEUR : L'Association des Kinésiologues de l'Est-du-Québec (AKEQ).

PARTICULARITÉS :

- Le comité organisateur a choisi de tenir le 32^e Congrès de la FKQ à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup, puisque c'est un centre de congrès d'expérience.
- Une conférence ouverte au public sera offerte à toute la population de la région le samedi midi.
- Nous invitons d'autres professionnels de la santé à se joindre à nous.
- Pour répondre aux besoins spécifiques des kinésiologues, le Congrès est divisé en cinq (5) volets.
 - Conditionnement physique
 - Réadaptation
 - Haute performance
 - Promotion des saines habitudes de vie
 - Recherche

En ce 32^e anniversaire, le comité souhaite organiser un Congrès teinté d'une unicité

dans la création d'un courant ayant comme moteur les kinésiologues qui travaillent dans les cinq différentes sphères d'activité. Le comité désire également montrer à la population que le kinésologue est un professionnel de la santé pouvant agir sur différents plans, afin de s'assurer d'offrir une intervention de qualité, correspondant aux besoins du client/usagé.



L'entreprise qui investira la somme de **10 000.00 \$ et plus** dans cet événement sera notre partenaire **OFFICIEL** du Congrès de la Fédération des kinésiologues du Québec.

VISIBILITÉ

- Mention du présentateur du Congrès sur tout le visuel : « Le 32^e Congrès annuel de la FKQ présenté par « LOGO de l'entreprise »
- Présidence d'honneur sur tout le visuel : « Sous la présidence d'honneur de ... »
- Le logo de votre entreprise
 - En dominance sur la page d'accueil du site internet du Congrès
 - En dominance sur l'affiche publicitaire du Congrès
 - En dominance sur la page couverture du programme officiel du Congrès (400 exemplaires) et à l'intérieur du programme officiel toujours en dominance
 - En dominance sur les articles promotionnels en fonction des commandites (400 exemplaires)
 - En dominance sur les présentations visuelles faites lors du banquet
 - Sur la cocarde remise à chaque participant du Congrès (400 participants)
 - En dominance sur la présentation visuelle de clôture
- Lien de votre site Internet sur le site du Congrès pour une durée de 12 mois
- Lien de votre site Internet par votre Logo lors des communications internet auprès de nos membres (plus de 1600 membres) pour la promotion du Congrès, le retour sondage, etc.
- Matériel publicitaire de vos produits ou services à l'intérieur de la pochette d'accueil (400 exemplaires)
- Deux pages complètes dédiées à votre entreprise dans le programme officiel
- Deux espaces de kiosque au salon des exposants incluant deux dîners par jour.
- Allocution d'un représentant de l'entreprise lors de l'ouverture officielle du Congrès
- Remerciement lors de l'ouverture et de la fermeture du Congrès
- Votre entreprise mentionnée par la présidence de la FKQ lors du banquet du Congrès
- Diffusion d'un message promotionnel de votre entreprise à l'ouverture des

conférences majeures (fourni par le partenaire) 30 secondes (Une fois par jour)

- Logo projeté sur grand écran lors de l'événement
- Logo sur les centres de tables du Cocktail
- Affichage de votre entreprise à l'extérieur du Centre de Congrès

RECONNAISSANCE

- **Huit billets** pour accéder aux conférences, au banquet et au cocktail du Congrès



L'entreprise qui investira la somme de **4 000.00 \$ et plus** dans cet événement sera notre partenaire **OR** du Congrès de la Fédération des Kinésiologues du Québec.

VISIBILITÉ

- Le logo de votre entreprise
 - Sur la page d'accueil du site Internet du Congrès, grosseur moyenne
 - Sur l'affiche publicitaire du Congrès grosseur moyenne
 - Sur la page couverture du programme officiel du Congrès (400 exemplaires) grosseur moyenne et dans le programme officiel du Congrès grosseur moyenne
 - Sur les articles promotionnels en fonction des commandites (400 exemplaires) grosseur moyenne
 - Sur la présentation de clôture en grosseur moyenne
- Lien de votre site Internet sur le site du Congrès pour une durée de 12 mois, logo de grosseur moyenne
- Matériel publicitaire de vos produits ou services à l'intérieur de la pochette d'accueil (400 exemplaires)
- Une page dédiée à votre entreprise dans le programme officiel du Congrès
- Un espace de kiosque au salon des exposants incluant un dîner repas par jour.
- Remerciement lors de la cérémonie de fermeture du Congrès

RECONNAISSANCE

- **Six billets** pour accéder aux conférences, au banquet et au cocktail du Congrès



Les entreprises qui investiront la somme de **2 000.00 \$ et plus** dans cet événement sera nos partenaires **ARGENT** du Congrès de la Fédération des Kinésioles du Québec.

VISIBILITÉ

- Le logo de votre entreprise
 - Sur la page d'accueil du site Internet du Congrès, grosseur petite
 - Sur le dépliant publicitaire du Congrès (1 500 exemplaires) grosseur petite
 - Sur l'affiche publicitaire du Congrès grosseur petite
 - Dans le programme officiel du Congrès grosseur petite
 - Sur la présentation de clôture en grosseur petite
- Matériel publicitaire de vos produits ou services à l'intérieur de la pochette d'accueil (400 exemplaires)
- Une ½ page dédiée à votre entreprise dans le programme officiel du Congrès
- Un espace de kiosque au salon des exposants incluant un dîner repas par jour.
- Remerciement lors de la cérémonie de fermeture du Congrès

RECONNAISSANCE

- **Quatre billets** pour accéder aux conférences, au banquet et au cocktail du Congrès



Les entreprises qui investiront la somme de **1 000.00 \$ et plus** dans cet événement seront nos partenaires **BRONZE** du Congrès de la Fédération des Kinésioles du Québec.

VISIBILITÉ

- Nom de votre entreprise sur la page d'accueil du Site Internet du Congrès
- Nom de votre entreprise dans le programme officiel du Congrès
- Matériel publicitaire de vos produits ou services à l'intérieur de la pochette d'accueil (400 exemplaires)
- Une 1/3 page dédiée à votre entreprise dans le programme officiel du Congrès
- Un espace de kiosque au salon des exposants incluant un dîner repas par jour.
- Remerciement lors de la cérémonie de fermeture du Congrès sous forme de liste des noms d'entreprise

RECONNAISSANCE

- **Deux billets** pour accéder aux conférences et au cocktail du Congrès



Les entreprises ou organismes à but non lucratif qui investiront la somme de **500.00 \$ et plus** dans cet événement seront nos partenaires **BIENFAITEURS** du Congrès de la Fédération des Kinésologues du Québec.

VISIBILITÉ

- Nom de votre entreprise sur la page d'accueil du Site Internet du Congrès sans hyperlien
- Nom de votre entreprise dans le programme officiel du Congrès
- Matériel publicitaire de vos produits ou services à l'intérieur de la pochette d'accueil (400 exemplaires)
- Remerciement lors de la cérémonie de fermeture du Congrès sous forme de liste des noms d'entreprise



Les entreprises ou organismes à but non lucratif qui investiront la somme de **250.00 \$ et plus** dans cet événement pourront commanditer une activité lors du Congrès de la Fédération des Kinésologues du Québec. Veuillez noter que l'attribution des activités se fera en termes de montant le plus généreux vers un auditoire la plus grande.

- Votre affiche lors de l'activité dans la salle attirée
- Allocution de 30 secondes pré-conférence ou atelier à l'auditoire de l'activité



Les entreprises ou organismes à but non lucratif qui donneront des produits ou services gratuitement dans cet événement, auront pour le montant associé de la commandite la catégorie de partenariat équivalent avec les mêmes privilèges lors du Congrès de la Fédération des Kinésologues du Québec.

En vous associant au 32^e Congrès de la FKQ, vous reconnaissez l'importance de l'activité physique et des saines habitudes de vie dans la prévention de nombreux problèmes de santé des Québécois. Ce rendez-vous provincial sera une excellente occasion pour vous et votre organisation de rejoindre nos membres ainsi que leur famille, une clientèle de choix pour l'utilisation de vos produits et services. Voir le tableau de la page suivante pour l'ensemble des informations.

CATÉGORIE DE PARTENARIAT	PARTENAIRE OFFICIEL	OR	ARGENT	BRONZE	B
Montant de la commandite	10 000 \$	4 000 \$	2 000 \$	1 000 \$	500 \$
Nombre de partenaires possible	1	2	ILLIMITÉ		
VISIBILITÉ					
Mention du présentateur du Congrès FKQ 2020 sur tout le visuel	X				
Président d'honneur sur tout le visuel : " Sous la présidence d'honneur de..."	X				
Allocution de 5 minutes lors de la cérémonie d'ouverture du Congrès	X				
Logo de votre entreprise:					
• sur l'affiche publicitaire du Congrès	X - en dom.	X - g.m.	X - en petit	Lister s.l.	
• sur la page couverture du programme officiel du Congrès (400)	X - en dom.	X - g.m.			
• dans le programme officiel du Congrès (400)	X - en dom.	X - g.m.	X - en petit	Lister s.l.	L
• sur les articles promotionnels du Congrès (Trousse du congressiste) (400)	X - en dom.	X			
• sur les affichettes d'identification des tables lors du banquet (50)	X - en dom.	X	X - en petit		
• sur les affichettes d'identification des tables lors du cocktail (30)	X - en dom.	X - g.m.	X - en petit		
• sur la cocarde remise à chaque participant du Congrès (400 participants et bénévoles)	X				
• sur les courriels d'invitation aux membres (> 3 courriels à 1450 membres)	X				
Lien de votre site Internet sur le site de la FKQ pour une durée de 6 mois	X - en dom.	X - g.m.	X - en petit		
Lien de votre site Internet sur le site du Congrès pour une durée de 12 mois	X - en dom.	X - g.m.			
Matériel publicitaire de vos produits ou services à l'intérieur de la pochette d'accueil (400)	X	X	X	X	X
Page complète dédiée à votre entreprise dans le programme officiel du Congrès	2	1	1/2	1/3	
Espaces kiosques au salon des exposants lors du Congrès	2	1	1	1	

Diffusion vidéo de 30s de votre entreprise à l'ouverture d'une conférence majeure par jour	X				
Votre entreprise mentionnée par la présidence de la FKQ lors du banquet du Congrès	X				
Affichage de votre entreprise à l'extérieur du Congrès	X				
Remerciement de votre soutien lors de la cérémonie de fermeture	X - en dom.	X - g.m.	X - en petit	Lister s.l.	L
Affichage lors d'une conférence ou atelier + Allocution 30s pré-conférence ou atelier	X				
RECONNAISSANCE					
Visibilité médiatique lors de la promotion du Congrès	X				
Billets pour accéder aux conférences et au banquet du Congrès	8	6	4		
Billets pour le cocktail le jeudi soir	8	6	4	2	
Déjeuner du vendredi et samedi par jour	8	6	4	1	
Diner du vendredi et samedi par jour	8	6	4	1	
Logo et hyperlien web vers votre site lors d'envoi courriel post-Congrès (1450 membres)	X				
LÉGENDE					
X - en dom. = en dominance / X- g.m. = Grosseur moyenne / Lister s.l. = Lister sans logo / EXPOS = Exposant					

RENSEIGNEMENT POUR LES EXPOSANTS

Location d'espace

Emplacement de base (8' x 10') comprenant :

- Deux chaises
- Une table (6' x 3') avec nappe
- Connexion Internet sans fil
- Dîner inclus (maximum de 1 repas par kiosque par jour)
- Le nom de votre entreprise dans le répertoire des exposants remis à tous les congressistes
- Alimentation électrique

Tarifs

Espace simple (8 pi x 10 pi)	Espace double (16 pi x 10 pi)	Suppléments
<input type="checkbox"/> Organisme sans but lucratif 575\$	<input type="checkbox"/> Organisme sans but lucratif 950\$	<input type="checkbox"/> Hyperlien sur le site web 100\$
<input type="checkbox"/> Secteur public 625\$	<input type="checkbox"/> Secteur public 1050\$	<input type="checkbox"/> Déjeuner (vendredi) 15\$
<input type="checkbox"/> Entreprise 675\$	<input type="checkbox"/> Entreprise 1150\$	<input type="checkbox"/> Dîner (vendredi) 35 \$
		<input type="checkbox"/> Banquet (vendredi soir) 75\$
		<input type="checkbox"/> Déjeuner (samedi) 15\$
		<input type="checkbox"/> Dîner (samedi) 35\$

Date limite d'inscription

La date limite pour réserver un kiosque est le 31 mars 2020.

Allocation des kiosques

Les espaces seront alloués selon l'ordre de réception des inscriptions payées. L'inscription devient effective sur réception du paiement par le comité organisateur.

Politique de remboursement

75% du montant sera remboursé à l'exposant si un avis écrit d'annulation est acheminé au comité organisateur avant le 15 mars 2020. Après cette date aucun remboursement ne sera accepté.

Durée d'occupation

Le kiosque est mis à la disposition de l'exposant pour la durée du Congrès 2020, soit du jeudi 30 avril au samedi 2 mai, incluant l'installation et le démantèlement.

Installation et démantèlement

L'installation des kiosques est prévue pour :

- jeudi, le 30 avril 2020 à 15 h 00
- vendredi, le 1 mai 2020 à 6 h 30

Le démantèlement des kiosques devra se faire aux heures suivantes afin de permettre le déroulement du Congrès.

- samedi, le 2 mai 2020 entre 16h30 et 17h30

Il sera possible de laisser le matériel exposé jeudi et vendredi soir après 19 h 00 pour la nuit de jeudi à vendredi et de vendredi à samedi. Nous ne sommes pas responsables des bris ou des vols.

Montage des kiosques

L'installation des kiosques ne doit, en aucun cas, endommager ou modifier les installations permanentes du lieu d'exposition. La décoration des kiosques est sous la responsabilité de l'exposant. Le comité organisateur se réserve le droit de faire enlever tout matériel ou installation qui nuit à l'aspect général du congrès. La circulation des congressistes dans les allées ne doit pas être gênée. L'utilisation de l'espace à l'extérieur de la surface impartie est interdite. L'espace extérieur à la surface impartie ne doit pas être utilisé à des fins publicitaires. La distribution de matériel à l'extérieur de la surface impartie est interdite sans l'autorisation écrite du comité organisateur.

Les exposants se doivent de garder leur(s) kiosque(s) propre(s) et en ordre. Les exposants doivent garder leur(s) boîte(s) de rangement sous leur(s) table(s) et ne laisser aucun matériel dans les allées.

L'affichage sur les murs peints est permis en utilisant de la gommette pour les affiches ou posters. (Les clous, vis et crochets de toutes sortes ne sont pas autorisés).

Affichage sur les murs de tapis: L'utilisation de petites punaises est permise. La gommette et les bandes de velcro sont non permises.

Affichage sur les boiseries peintes: Seul la gommette est permise

Affichage sur les boiseries en bois, les fresques et les vitraux: Aucun affichage n'est permis sur ces éléments

Marquage de plancher pour exposants ou autre:

L'utilisation de ruban gris (Duk-tape) n'est pas permis, seul l'utilisation de ruban masqué (masking tape) ne laissant aucun résidu sur les tapis est autorisée

Inscription (arrivée au congrès)

Tous les exposants doivent obligatoirement s'inscrire à leur arrivée lors du congrès.

Tous les exposants se doivent de porter en tout temps un insigne (cocarde) qui leur sera remis lors de l'inscription au kiosque d'accueil du congrès.

Accès aux repas et aux conférences lors du congrès

Seulement une personne par kiosque a accès aux conférences et au dîner lors du congrès gratuitement. Des achats supplémentaires peuvent être faits par l'entremise de ce contrat.

Distribution du matériel

Le matériel ne peut être distribué qu'à partir de votre kiosque. Aucun matériel ne doit être placé sur les sièges, les murs et le plafond du salon des exposants. SVP prévoir votre matériel (punaises, ciseaux, rubans, etc.).

Responsabilités et assurances

Le comité organisateur n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'espace occupé par un exposant en ce qui a trait aux vols, pertes ou dommages causés à ce dernier pour les périodes précédant et suivant l'exposition ainsi que pour la durée de celle-ci. L'exposant renonce à tout recours contre le comité organisateur pour les pertes ou les dommages qui pourraient survenir lors du congrès.

Envoi du matériel

L'exposant s'engage à acheminer tout son matériel à ses propres frais et risques au salon des exposants.

Sous-location de kiosque

La sous-location des kiosques est strictement interdite sans le consentement écrit du comité organisateur. L'exposant ne peut partager son kiosque avec une autre entreprise sans l'autorisation écrite préalablement obtenue du comité organisateur.

Présence au kiosque

L'exposant doit assurer une présence continue à son kiosque. Il doit également se conformer aux heures d'ouverture et de fermeture de l'évènement (horaire disponible sur le site internet du congrès).

Hébergement des exposants

Il est de la responsabilité de chaque exposant de procéder à la réservation de sa chambre d'hôtel, si nécessaire. Nous encourageons les exposants à réserver leur chambre à l'Hôtel Universel, centre de congrès de Rivière-du-Loup au 1 800 265-0072 et se référer au groupe Fédération des kinésiologues du Québec - Congrès 2020 pour profiter du tarif préférentiel, avant le 1^{er} avril 2020.

Sorties d'urgence

Les sorties d'urgence doivent être libres de tout obstacle et accessibles en tout temps.

Restrictions

Le comité organisateur et l'hôtel se réservent le droit d'établir des restrictions concernant la présence d'animaux, la conduite des exposants, le matériel distribué, le niveau de bruit, ou toute autre situation pouvant perturber l'exposition.

SVP compléter le [contrat](#) en hyperlien ici ; une copie du contrat et une facture vous sera ensuite réacheminées.

Si vous avez des questions à ces documents : akeq.com.kinesiologue@outlook.com

Merci de votre soutien !